



**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
20 mars 2023**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 13/03/2023, sous la présidence de Madame Sylvie COMUZZI, Maire d'Izernore

Étaient présents :	Sylvie COMUZZI, Raymond JOYARD, Christianne MAURON, Michel MOINE, Françoise DESMIDT, Xavier BOSSAN, Juliette AUGERT, Pascal CURTET, Edda GRASSET, Isabelle GREGIS, Christophe PERROUSSET, Jean-Marie PONCET ; Pascale GOUILLOUX, Hervé GARBE, Claire ZARA-MARMETH, Mathilde FAVRE, Louison DONIER
Excusée :	Maguy EMPEREUR
Pouvoirs :	NEANT
Secrétaire de séance :	Pascal CURTET

Ouverture de la séance : 19 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 février 2023 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

ARRETES DU MAIRE

ARRETE A2023002 signé le 02/03/2023 pour l'interdiction de déjections canines sur la voie publique.

Il est rappelé que des sacs à déjections canines sont mis gratuitement à disposition des administrés sur demande en mairie.

DÉCISIONS DU MAIRE

DECISION 2023-192-020 : signée le 02/02/2023 avec DIFCO de 3.789,70 € HT soit 4.533,00 € TTC pour la fourniture de produits d'entretien - divers bâtiments

DECISION 2023-192-021 : signée le 02/02/2023 avec EDITIONS A VUE D'OEIL de 94,02 € HT soit 99,19 € TTC pour la fourniture de 3 livres grands caractères - bibliothèque

DECISION 2023-192-022 : signée le 02/02/2023 avec TEREVA de 157,05 € HT soit 188,46 € TTC pour la fourniture d'un pack WC - logement 14 place de l'église

DECISION 2023-192-023 : signée le 03/02/2023 avec B.E.S.D. de 700,00 € HT soit 840,00 € TTC pour la fourniture d'un meuble de rangement - couvertures école maternelle

DECISION 2023-192-024 : signée le 08/02/2023 avec FROID & MACHINES de 1.304,00 € HT soit 1.564,80 € TTC pour la fourniture d'une armoire frigorifique 1 porte - cuisine du foyer des Pragnères

DECISION 2023-192-025 : signée le 08/02/2023 avec A.M.E. BUREAUTIQUE de 258,14 € HT soit 309,77 € TTC pour l'achat de fournitures de bureau - mairie

DECISION 2023-192-026 : signée le 08/02/2023 avec SONEPAR de 88,23 € HT soit 105,88 € TTC pour l'achat de fournitures électriques - portail de la Vignette + volet service comptabilité

DECISION 2023-192-027 : signée le 09/02/2023 avec C.S.I. de 187,00 € HT soit 224,40 € TTC pour la fourniture d'un support PC portable ventilé + 2 enceintes - bureau DGS + PM + bureau des adjoints

DECISION 2023-192-028 : signée le 08/02/2023 avec SOTRAPP TP de 6.930,00 € HT soit 8.316,00 € TTC pour la prestation de balayage 2023 7 jours (village + hameaux) - 13-14/04 ; 23/06 ; 28/07 ; 22/09 ; 26-27/10)

DECISION 2023-192-029 : signée le 10/02/2023 avec AME de 117,75 € HT soit 141,30 € TTC pour la fourniture de boîtes archives

DECISION 2023-192-030 : signée le 09/02/2023 avec SIGNAUX GIROD de 108,13 € HT soit 129,76 € TTC pour la fourniture d'un panneau « ville prudente »

DECISION 2023-192-031 : signée le 13/02/2023 avec NOVAP de 1.165,00 € HT soit 1.398,00 € TTC pour la fourniture de n° de rue et plaques de rue (N° neutres, N° et plaques 3 chiffres)

DECISION 2023-192-032 : signée le 13/02/2023 avec IMS SERVICES de 517,00 € HT soit 620,40 € TTC pour le contrat de maintenance annuel de 3 radars pédagogiques lumineux

DECISION 2023-192-033 : signée le 15/02/2023 avec NATURALIS de 978,30 € HT soit 1084,13 € TTC pour la fourniture de terreau et briques pilées pour le fleurissement d'été

DECISION 2023-192-034 : signée le 15/02/2023 avec TECHNIC + de 415,09 € HT soit 498,11 € TTC pour la fourniture d'outillage pour le musée

DECISION 2023-192-035 : signée le 15/02/2023 avec PANNEAU POCKET de 575,00 € HT soit 690,00 € TTC pour l'ouverture de compte et l'abonnement de 3 ans à l'application d'informations communales

DECISION 2023-192-036 : signée le 16/02/2023 avec APAVE de 1.320,00 € HT soit 1.584,00 € TTC pour la mission de Coordination Sécurité Protection Santé du marché de réhabilitation de la toiture de l'église